

SOMMAIRE GENERAL

Le sommaire général de ce dossier est le suivant :

PARTIE I	:	NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE
PARTIE II	:	PRESENTATION GENERALE - SITUATION ADMINISTRATIVE
PARTIE III	:	RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT
PARTIE IV	:	ETUDE D'IMPACT
PARTIE V	:	RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS
PARTIE VI	:	ETUDE DE DANGERS
PARTIE VII	:	RAPPORT DE BASE

Ces différentes parties sont interdépendantes les unes des autres et ne peuvent être étudiées séparément.

Un sommaire détaillé est présenté au début de chacune des parties.

Un glossaire explicitant la signification des principales abréviations est fourni dans chaque partie.

Les annexes de chaque chapitre sont présentées dans le sommaire détaillé et fournies à la fin de chaque chapitre.

SOMMAIRE

1.	CARACTERISTIQUES ET LOCALISATION DU PROJET	1
2.	ETAT DE REFERENCE ET ENJEUX	5
2.1	Evolution du scénario de référence en l’absence de mise en œuvre du projet	11
3.	INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L’ENVIRONNEMENT ET MESURES D’ATTENUATIONS	12
4.	DESCRIPTION DES RAISONS DES CHOIX EFFECTUES ET DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTIONS RAISONNABLES EXAMINEES	20
4.1	Choix d’implantation	20
4.2	Solutions de substitution envisagées	20
5.	REMISE EN ETAT DU SITE	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des enjeux liés au contexte environnemental du site de Baclair.....	5
Tableau 2 : Synthèse des impacts du projet	12

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de situation du site ORIL Industrie de Baclair (Limites actuelles du site).....	2
Figure 2 : Site ORIL Industrie de Baclair et son environnement proche.	3
Figure 3 : Localisation des parcelles cadastrales propriété d’ORIL Industrie et de la zone d’extension du projet.....	4

1. CARACTERISTIQUES ET LOCALISATION DU PROJET

1.1 Caractéristiques du projet

La société ORIL Industrie souhaite exploiter un nouvel atelier de production des Flavonoïdes 90% (principe actif du médicament Daflon®) sur son site de Baclair au sein de l'ancien atelier GF3 (Bâtiment HK) à l'arrêt depuis 2016.

Ce nouvel atelier de production des Flavonoïdes 90% s'ajoutera, dans un premier temps, à l'atelier GF1 (Bâtiment HB) déjà en fonctionnement, et fera appel à un nouveau procédé de synthèse. L'atelier GF1 verra sa capacité de production diminuer au fur et à mesure de la montée en puissance de la nouvelle unité de production du GF3 jusqu'à l'arrêt complet de son activité prévue à l'horizon 2026.

De plus, ORIL Industrie a souhaité sécuriser ce nouveau projet industriel en le rendant autonome par rapport aux installations existantes sur le site de Baclair, à travers :

- La création d'un nouveau parc de stockage vrac ;
- L'implantation de nouvelles installations de traitement des effluents aqueux générés par le futur atelier sur le site même de Baclair - comprenant une unité de méthanisation et une station de traitement biologique - afin de ne pas dépendre de la station d'épuration du site ORIL Industrie de Bolbec recueillant actuellement les effluents du site de Baclair ;
- La valorisation comme combustible du biogaz produit au sein de la nouvelle unité de méthanisation, permettant de diminuer la consommation de gaz naturel.

Ce projet comprend 2 phases :

- La phase 1 consiste en l'implantation de l'unité de micronisation du futur atelier de production, dont la mise en service est prévue au premier trimestre en avril 2022. Cette phase 1 a déjà fait l'objet d'un précédent dossier de porter à connaissance déposé fin octobre 2020 ;
- La phase 2 concerne l'unité de synthèse chimique et les installations associées (parc stockage vrac, unité de méthanisation et station de traitement biologique notamment), dont la mise en service est prévue pour le deuxième trimestre 2023.

La phase 2 du projet :

- Fait évoluer le statut Seveso du site de Baclair de seuil bas (SB) à seuil haut (SH).
- Concerne des activités IED relevant de la rubrique 3450 de la nomenclature ICPE (*Fabrication en quantité industrielle par transformation chimique de produits pharmaceutiques, y compris d'intermédiaires*).

Pour cette dernière raison, le dossier de demande d'autorisation environnementale élaboré pour le projet est soumis à la procédure d'évaluation environnementale et doit contenir une étude d'impact, dont cette partie constitue le résumé non technique.

1.2 Localisation

Le site Baclair de ORIL Industrie se situe en plein cœur du Pays de Caux, dans le département de la Seine Maritime (76), sur les communes de Bolbec, (au nord-est de cette commune) et de Raffetot. Le site est implanté à 2 km environ au nord-est du centre-ville de Bolbec, le long de la route départementale D30.

Partie III – Résumé non technique de l'étude d'impact

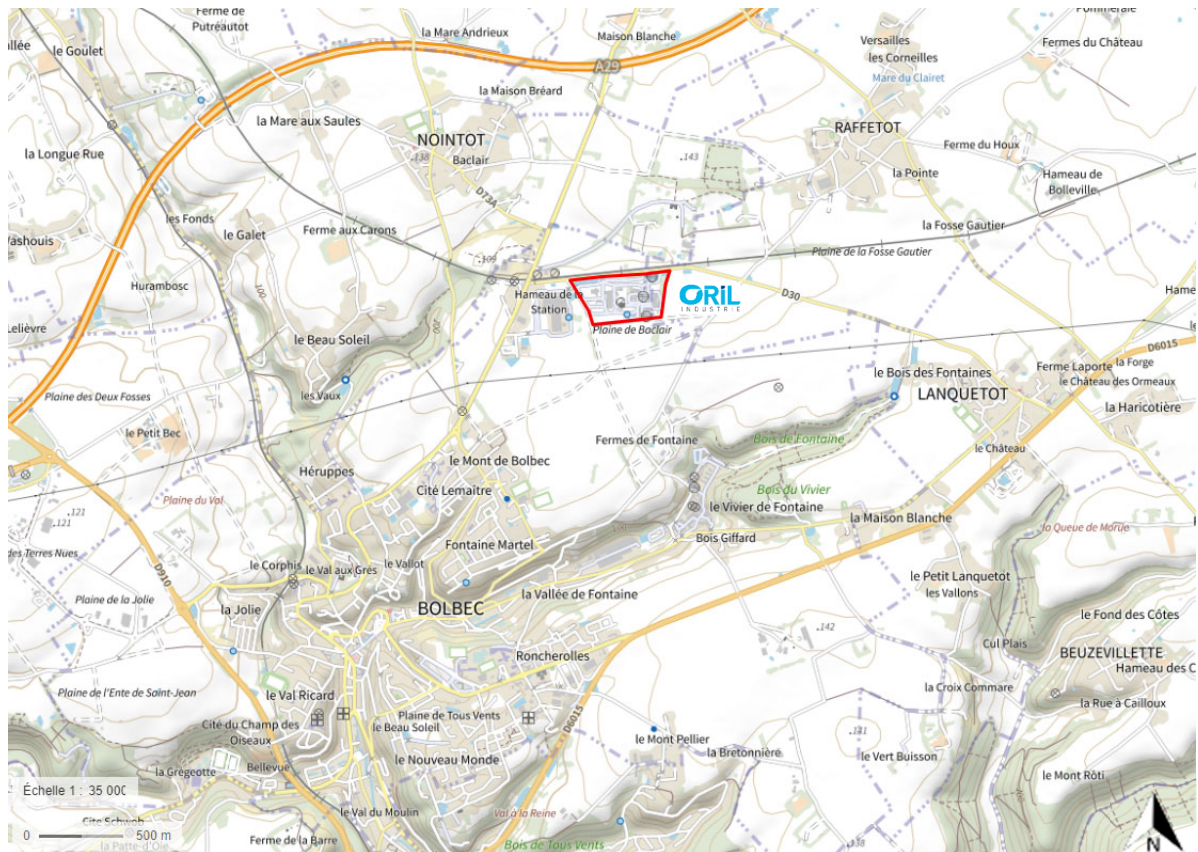


Figure 1 : Plan de situation du site ORIL Industrie de Baclair (Limites actuelles du site)

Le voisinage immédiat du site est composé :

- Au nord : la voie d'accès au site (D30), une voie ferrée, de zones vertes (champs de culture, la Plaine de Baclair) et le château de Baclair ;
- A l'est : de zones vertes (champs de culture, la Plaine de Baclair) ;
- Au sud : de zones vertes (champs de culture, la Plaine de Baclair) ;
- A l'ouest : les entreprises Martin Calais (Fabrication de constructions modulaires) et EQIOM Béton, des habitations (Hameau de la station) et la gare SNCF Bolbec-Nointot aujourd'hui fermée.

Le site est à une altitude comprise entre 135 et 140 m NGF.

Les coordonnées géographiques du site sont les suivantes :

- latitude : 49°35' Nord ;
- longitude : 0°29' Est.

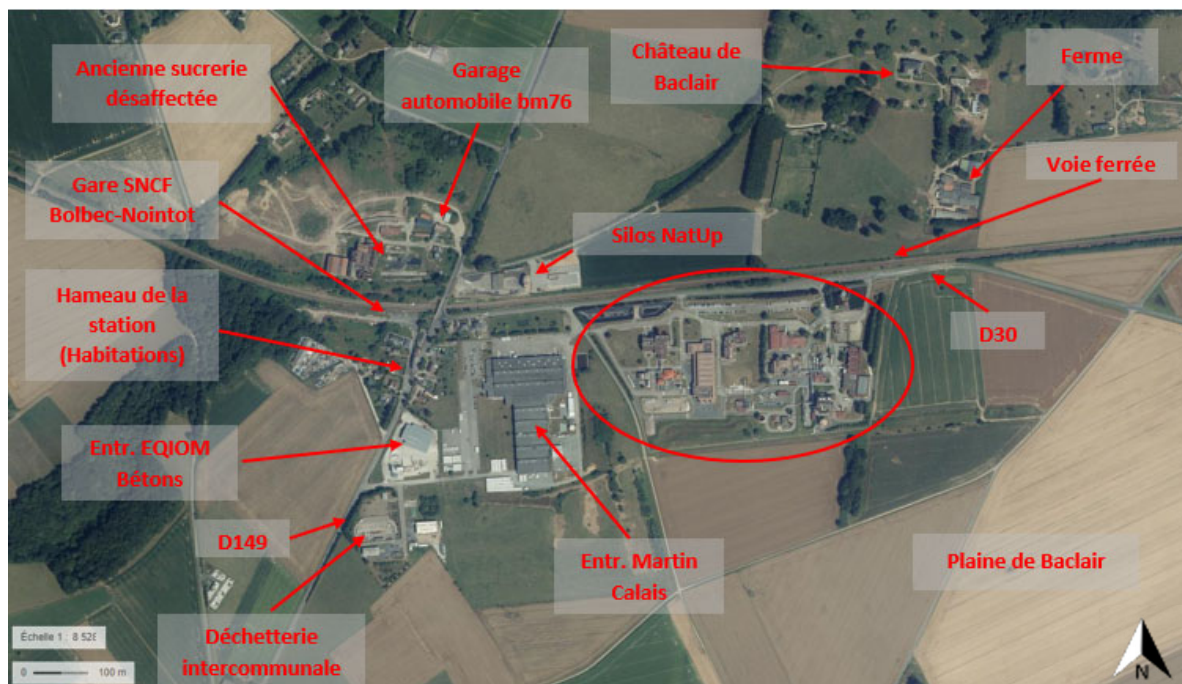


Figure 2 : Site ORIL Industrie de Baclair et son environnement proche

ORIL Industrie est propriétaire de l'ensemble des terrains sur lesquels sont situées les installations existantes du site de Baclair et celles prévues dans le cadre du projet.

Ces terrains sont localisés sur la communauté de communes Caux Vallée de Seine, partagés entre les communes de Bolbec et de Raffetot.

Actuellement, la partie clôturée du site, sur lequel sont exploitées l'ensemble des installations de production, bâtiments et utilités associées, s'étend sur une superficie de 13 hectares.

Le projet s'intégrera en grande partie dans l'emprise actuelle du site avec la réutilisation de plusieurs bâtiments déjà existants, mais nécessitera également l'implantation de nouvelles installations pour le traitement des effluents aqueux du futur atelier (Unité de méthanisation et station de traitement biologique) dans la réserve foncière située au sud de l'emprise actuelle du site.

Le périmètre d'exploitation ICPE et la superficie clôturée du site seront ainsi étendus aux parcelles cadastrales AE52, AE96 et une partie des parcelles AE98 et AE 105 reclassées en zone AU (procédure de révision simplifiée du PLU de Bolbec engagée).



Figure 3 : Localisation des parcelles cadastrales propriété d'ORIL Industrie et de la zone d'extension du projet

2. ETAT DE REFERENCE ET ENJEUX

Une synthèse des enjeux identifiés lors de l'analyse de l'état initial est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Synthèse des enjeux liés au contexte environnemental du site de Baclair

Thèmes environnementaux		Niveau de sensibilité du milieu (justification)	Enjeu
Occupation des sols et activités environnantes	Zones d'habitation et activités humaines	<p>Les premières habitations se trouvent à plus de 100 mètres du site ORIL Industrie de Baclair (à 160 m environ à l'ouest dans le Hameau de la Station de Bolbec) ;</p> <p>Aucun établissement recevant du public (ERP) sensible n'est situé dans un rayon de moins d'1 km autour du site. Les établissements sensibles les plus proches du site sont l'école de Nointot et le foyer d'accueil de Bolbec, situés tous les deux à environ 1,2 km à vol d'oiseau du site ;</p> <p>Le site de Baclair est majoritairement entouré de champs à vocation agricole et de quelques activités industrielles ;</p> <p>Dans un rayon d'1 km, seul le site ORIL Industrie de Bolbec et la déchetterie inter-communale de Caux Seine Agglo sont référencés dans la base de données publiques des installations classées soumises à Autorisation et à Enregistrement.</p> <p>L'enjeu lié aux activités humaines à proximité du site est jugé comme faible.</p>	Faible
	Occupation des sols et servitudes	<p>Les aménagements projetés seront réalisés en majorité sur la partie clôturée du site ORIL Industrie de Baclair, classée en zone urbaine à caractère industrielle (Zone Ui) par le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bolbec.</p> <p>Les parcelles au sud du site sur lesquelles seront implantées l'unité de méthanisation et la station d'épuration font partie de la réserve foncière d'ORIL Industrie. Elles sont actuellement classées en zone agricole (Zone A) par le PLU de Bolbec. Toutefois, une procédure de révision simplifiée du PLU de Bolbec a été prescrite par décision du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Caux Seine Agglo en date du 29 septembre 2020 afin de classer en zone AUi les parcelles AE96, 98 et une partie des parcelles 52 et 102 permettant ainsi de les rendre constructibles, en adéquation avec le projet. Les parcelles AE 104-105-144-145 (anciens chemins ruraux appartenant à la commune de Bolbec) seront cédées à ORIL Industrie.</p> <p>L'enjeu lié à l'urbanisme et à l'occupation des sols est considéré comme faible du fait de l'absence de servitudes et de la compatibilité du projet avec le zonage du PLU de Bolbec en cours de révision.</p>	Faible

Thèmes environnementaux		Niveau de sensibilité du milieu (justification)	Enjeu
Occupation des sols et activités environnantes	Paysage et aspects visuels	<p>La végétation autour du site ORIL Industrie de Baclair est caractérisée par des cultures (blé, betteraves...) et prairies. Le site comporte des espaces verts (gazon, arbustes).</p> <p>Sur son coté Est, le site est bordé d'une haie d'arbres hauts qui masquent la vue sur le site depuis le château de Baclair (Monument historique).</p> <p>Aux abords immédiats du site, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En limite ouest, l'entreprise Martin Calais • En limite sud, la réserve foncière d'ORIL Industrie occupée par des exploitants agricoles • En limite nord, la route départementale D30 puis la voie SNCF Paris – Le Havre (à 15 m). <p>L'enjeu lié aux aspects paysagers est considéré comme faible.</p>	Faible
Contexte physique	Géologie et hydrogéologie	<p>Le substratum du plateau de Caux sur lequel le site est implanté est constitué de craies d'âge sénonien, turonien et cénomaniens, et est surmonté par une épaisse couverture de limons et de formations argileuses et sableuses à silex.</p> <p>La présence de cavités souterraines abandonnées non minières peut être observée à proximité du site. Des études de sol complémentaires ont été réalisées pour s'assurer de l'absence de cavité sur les zones d'emprise du projet.</p> <p>Le site n'est implanté dans aucun périmètre de protection des captages d'alimentation en eau.</p> <p>Au droit du site, le sens d'écoulement principal présumé de la partie matricielle de la Nappe de la Craie et de la nappe alluviale de la vallée de la Bolbec est dirigé du nord-est vers le sud-ouest.</p> <p>Un réseau de surveillance des eaux souterraines composé de piézomètres est implanté sur et à proximité du site ORIL Industrie de Baclair. Pour rappel, la profondeur de la nappe est observée à environ 50 m. Chaque année, la société IDDEA réalise un rapport de synthèse de cette surveillance, incluant la description du contexte hydrogéologique du site.</p> <p>L'enjeu concernant le contexte géologique et hydrogéologique est considéré comme faible à modéré.</p>	Faible à modéré

Thèmes environnementaux		Niveau de sensibilité du milieu (justification)	Enjeu
Contexte physique	Hydrographie	<p>Le site ORIL Industrie de Baclair se situe sur un plateau qui ne présente pas d'eaux superficielles et n'est pas classé en zone à risque d'inondation.</p> <p>La rivière la plus proche est la rivière du Commerce qui prend sa source sur la commune de Bolbec et constitue un affluent de la rive droite de la Seine. Le site de Baclair se situe à 1,6 km au nord-est de la source de la rivière, dénommée rivière du Bolbec sur cette partie amont.</p> <p>Selon l'état des lieux 2019 réalisé dans le cadre de la préparation du SDAGE 2022-2027, la masse d'eau du Ruisseau du Commerce et de sa source au confluent de la Seine (FRHR265) présentait un état écologique moyen et un état chimique mauvais.</p> <p>Depuis novembre 2020, les effluents industriels du site de Baclair traités par la station d'épuration du site de Bolbec ne sont plus rejetés dans la rivière du Commerce, mais dans une canalisation d'évitement installée par la communauté d'agglomération Caux vallée de Seine dont l'exutoire est constitué par le fossé des Surelles, qui se jette dans l'estuaire de la Seine (masse d'eau FRHT03 « Estuaire de Seine Aval »).</p> <p>Selon l'état des lieux 2019 approuvé par le Comité de bassin dans le cadre de la préparation du SDAGE 2022-2027, la masse d'eau de l'estuaire de Seine Aval présentait un état écologique moyen et un état chimique mauvais.</p> <p>L'enjeu concernant l'hydrographie est considéré comme modéré.</p>	Modéré

Thèmes environnementaux		Niveau de sensibilité du milieu (justification)	Enjeu
Contexte naturel	Contexte écologique local	<p>Le site ORIL Industrie de Baclair n'est implanté dans aucune zone réglementaire d'inventaire et de protection d'espèces.</p> <p>Une Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II est présente dans un rayon de 5 km (« Le boisement de la vallée du commerce »).</p> <p>Des territoires humides sont recensés dans un rayon de 5 km mais pas au niveau du site d'étude.</p> <p>Des campagnes d'inventaires naturalisés réalisés sur le terrain par un bureau d'étude naturaliste indépendant ont permis de recenser les espèces faunistiques et floristiques présentes sur le site et dans la réserve foncière au sud et à l'est du site ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'habitats favorables à la reproduction de l'avifaune et territoire de chasse chiroptères (fourrés, lisières, alignements d'arbres, boisements, cultures) : enjeu modéré localement • Présence de 8 espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs (nicheurs avérés, nicheurs possibles ou probables) sur le site d'étude et/ou l'aire d'étude éloignée (Alouette des champs, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Verdier d'Europe, Faucon crécerelle, Hirondelle de fenêtre, Effraie des clochers, Chevêche d'Athéna) ; elles utilisent les fourrés arbustifs, les zones de cultures et les bâtiments : enjeu modéré • Présence de deux espèces patrimoniales d'oiseaux qui survolent le site ou l'utilisent comme territoire de chasse, zone d'alimentation (Goéland marin, Grand cormoran) : enjeu modéré • Présence de la Pipistrelle de Nathusius avec enjeu local en halte migratoire, uniquement en limite est de la zone d'étude élargie : enjeu modéré à fort • Présence de la Pipistrelle commune : enjeu modéré • Présence de la Pipistrelle de Kuhl : enjeu faible <p>L'enjeu lié au contexte écologique local est considéré comme modéré pour le projet.</p>	Faible à modéré

Thèmes environnementaux		Niveau de sensibilité du milieu (justification)	Enjeu
Biens et patrimoines culturels	Patrimoine culturel, Archéologie	<p>Seule une petite partie du site ORIL Industrie de Baclair (angle nord-est) se situe dans le périmètre de protection au titre des abords du monument historique du Château de Baclair.</p> <p>Une haie d'arbres hauts permet toutefois de masquer la vue sur le site depuis ce château.</p> <p>De plus, cette zone ne sera pas modifiée dans le cadre du projet.</p> <p>L'enjeu lié au patrimoine culturel et archéologique est considéré comme faible.</p>	Faible
	Conditions climatiques	<p>Le site ORIL Industrie de Baclair se trouve en climat tempéré océanique.</p> <p>Les précipitations y sont relativement importantes, avec 1 000 à 1 200 mm par an à Bolbec. Les précipitations se répartissent tout au long de l'année, avec un maximum en automne et en hiver, la période estivale étant parfois marquée par des orages.</p> <p>Les vents ont pour directions dominantes les directions sud-ouest, ouest, sud et, dans une moindre mesure, nord-est.</p> <p>La grande majorité des vents ont une vitesse ne dépassant pas 6 m/s. Les vents ayant une vitesse supérieure à 10 m/s sont très peu fréquents. Au global, la moyenne de la vitesse du vent est de 4 m/s, ce qui représente une vitesse relativement faible.</p> <p>L'enjeu lié aux conditions climatiques est considéré comme faible.</p>	Faible
Climat et qualité de l'air	Qualité de l'air	<p>Les données de qualité de l'air mesurées par l'association Atmo Normandie sur l'année 2019 à partir des stations de Lillebonne Maison Intercommunalité, de Notre-Dame de Gravenchon - Pasteur » et de Saint Romain de Colbosc » situées entre 7 et 14 km environ du site font état d'une qualité de l'air globalement satisfaisante dans la zone d'étude.</p> <p>Il n'est observé aucun dépassement des valeurs de référence fixées pour les paramètres SO₂, NO₂, PM10 et Ozone.</p> <p>Les émissions atmosphériques actuelles du site de Baclair comprennent principalement des émissions canalisées d'installations de combustion et des émissions canalisées et diffuses en composés organiques volatils.</p> <p>L'enjeu lié à la qualité de l'air dans l'environnement du site ORIL Industrie de Baclair est considéré comme faible.</p>	Faible

Thèmes environnementaux		Niveau de sensibilité du milieu (justification)	Enjeu
Commodité du voisinage	Voies de communication, Trafic	<p>L'accès au site ORIL Industrie de Baclair se fait au nord depuis la route départementale D30. Plusieurs autres axes routiers importants (Autoroute A29 et routes départementales D109, D149 et D6015) sont situés à moins de 3 km du site et facilitent sa desserte par les poids-lourds.</p> <p>La voie SNCF Paris-Le Havre longe la route D30 à 15 m au nord du site. Cette ligne est utilisée pour le trafic inter-régional de voyageurs, mais également pour le trafic de marchandises entre le port du Havre et l'agglomération parisienne. Le trafic moyen journalier annuel est de 57 trains par jour.</p> <p>Il n'y a pas de voies navigables à proximité du site.</p> <p>L'enjeu lié aux voies de communication est considéré comme faible.</p>	Faible
	Environnement sonore	<p>Indépendamment du bruit généré par les équipements et l'activité d'ORIL Industrie, l'ambiance sonore autour du site de Baclair, résulte des sources du trafic routier et ferroviaire, des activités agricoles et de voisinage (chantier, jardinage), et des bruits de l'environnement (faune, feuillage) ;</p> <p>Lors de la dernière campagne de mesure du bruit engendré par le site de Baclair (octobre-décembre 2020), les niveaux sonores étaient conformes en limite de propriété et aux seuils admissibles en zone à émergence réglementée.</p> <p>L'enjeu lié à l'environnement sonore est considéré comme faible.</p>	Faible
	Environnement olfactif	<p>.Des odeurs sont susceptibles d'être ressenties du fait de la circulation automobile, des activités agricoles et du fonctionnement de la déchetterie de la communauté d'agglomération de Caux Seine Agglo.</p> <p>L'enjeu lié à l'environnement olfactif est considéré comme faible.</p>	Faible
	Pollution lumineuse	<p>Au niveau du site ORIL Industrie de Baclair, la pollution lumineuse est moyenne, entre 250 et 500 étoiles sont visibles, dans de bonnes conditions. La Voie Lactée peut apparaître dans de très bonnes conditions.</p> <p>L'enjeu lié à la pollution lumineuse est considéré comme faible.</p>	Faible

2.1 Evolution du scénario de référence en l'absence de mise en œuvre du projet

En l'absence de mise en œuvre du projet, les installations existantes sur le site ORIL Industrie de Baclair, constitutives de l'ancien atelier GF3 à l'arrêt depuis 2016, ne seraient pas remises en service et les bâtiments existants qui sont les bâtiments HK (Atelier GF3), HM (utilités) et HN (Bâtiment environnement) pourraient :

- soit ne pas être réaménagés et demeurer inutilisés ;
- soit être réutilisés pour un autre projet non défini, lequel engendrerait d'autres incidences dont l'évaluation et la comparaison avec celles générées par le projet Spot Daflon® n'est pas possible à ce stade.

Les nouveaux bâtiments et installations prévus dans le cadre du projet ne seraient pas réalisés, à savoir notamment le bâtiment Utilités, le nouveau parc stockage vrac, les extensions du bâtiment HK, l'unité de méthanisation et la station de traitement biologique des eaux.

Les parcelles correspondant à l'extension au sud de l'emprise actuelle du site demeureraient exemptes de construction et utilisées à des fins agricoles.

Le contexte écologique ne serait pas non plus modifié au niveau de l'extension au sud du site de Baclair en l'absence de mise en œuvre du projet.

Concernant les autres aspects environnementaux (Qualité de l'eau, de l'air, du sol et du sous-sol, Environnement sonore, Trafic, Odeurs...), et compte tenu des mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues et décrites dans l'étude d'impact, l'évolution du scénario de référence serait globalement équivalente ou comparable avec et sans la mise en œuvre du projet.

3. INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES D'ATTENUATIONS

La synthèse des impacts du projet tenant compte des mesures d'évitement, réduction et de compensation mises en œuvre est présentée dans le Tableau 2 : Synthèse des impacts du projet.

Tableau 2 : Synthèse des impacts du projet

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Géographie/ implantation	Sites paysages et	<u>En phase chantier</u> , les terrains seront temporairement « à nu », l'aménagement paysager étant réalisé en fin d'opération de construction. Des grues pourront également être visibles pour certaines phases de travaux.	Direct, temporaire, court-terme	Faible
		<u>A terme</u> , des terres agricoles seront supprimées dans la réserve foncière au sud du site actuel. Les nouveaux bâtiments et installations seront très peu visibles depuis la RD30 et la route de Bolbec à l'est ; ils seront surtout visibles depuis le site de l'entreprise Martin Calais et le chemin rural longeant le site à l'Est qui demeure très peu emprunté.	Direct, permanent, moyen-terme	Faible
Milieux naturels	Faune, flore et habitats	Du fait des mesures de suppression, réduction et d'accompagnement, le projet n'entraînera pas la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées. Aucune mesure compensatoire n'est nécessaire.	Direct et indirect, permanent, court terme	Faible

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Milieux physiques	Hydrographie, hydrologie et qualité des eaux	L'impact du chantier sur les eaux superficielles sera nul.	-	Nul
		<u>A terme</u> , le projet entraînera une légère hausse des rejets d'eaux sanitaires et des volumes d'eau de ruissellement susceptibles d'être pollués (eaux pluviales de voirie). Le débit journalier supplémentaire d'eaux industrielles générées par le projet sera de 136 m ³ par jour au maximum pendant une période transitoire de quelques mois (520 m ³ /jour en situation actuelle). A terme, le volume total des effluents rejetés sera équivalent au volume rejeté actuellement. Les flux supplémentaires de DCO, DBO ₅ , MES, azote et phosphore n'auront pas d'impact significatif sur la qualité des eaux de la Seine.	Direct, permanent, moyen-terme	Faible
	Ressource en eau et hydrogéologie	L'impact du chantier sur les eaux souterraines sera nul (pas de pompage) et l'utilisation des ressources en eau sera limité.	Direct, temporaire, court-terme	Faible
		<u>A terme</u> , l'impact sur les eaux souterraines est considéré comme nul du fait de l'absence d'utilisation directe de la nappe et du rejet dans la conduite d'évitement permettant de protéger les captages d'eau potable à proximité. Le projet entraînera une augmentation maximale de la consommation d'eau du site de Baclair de l'ordre de 49 000 m ³ par an en 2025 seulement (année durant laquelle le nouvel atelier GF3 devrait fonctionner à 100% de sa capacité et l'actuel atelier GF1 à 68% de sa capacité). En situation future, après l'arrêt de la production de l'atelier GF1, la consommation d'eau du site de Baclair sera équivalente à la consommation d'eau actuelle. De plus, la consommation d'eau du nouvel atelier GF3 sera optimisée compte tenu des volumes de fabrication de produit fini projeté sur le futur atelier GF3 (1 500 tonnes par an à terme). A titre de comparaison, l'ancien atelier GF3 dont l'activité a été arrêté en 2016 consommait jusqu'à 120 000 m ³ d'eau par an.	Direct, permanent, moyen-terme	Moyen

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Milieux physiques	Géologie	<u>En phase chantier</u> , les strates géologiques seront excavées au droit des nouvelles installations (méthanisation et station de traitement biologique principalement) et un tassement des sols non stabilisés pourra être constaté.	Direct, temporaire, court-terme	Faible
		L'impact du projet sur le sol et le sous-sol en phase exploitation est considéré comme nul du fait que la majorité des activités seront mises en œuvre à l'intérieur de bâtiments existants ou nouveaux sur des sols étanches.	Direct, permanent, moyen-terme	Nul
	Climat	L'impact du projet sur le climat est considéré comme modéré, du fait de l'augmentation des installations de combustion et des nouvelles émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur et à la chaîne de valeur complète des activités du site. En revanche, le risque d'impact sur le projet dû au changement climatique est considéré comme faible.	Indirect, permanent, long-terme	Modéré
	Air, odeurs	<u>Le chantier</u> n'engendrera pas d'émissions atmosphériques, à l'exception des émissions de gaz d'échappement des engins de chantier. Il ne sera pas à l'origine de nouvelles odeurs particulières.	-	Nul
		<u>A terme</u> , le projet entraînera une augmentation globale des émissions atmosphériques du site de Baclair, mais aussi une diminution sur certains paramètres du fait de la diminution prévue de la capacité de production de l'atelier GF1. Les rejets de COV respecteront les valeurs limites réglementaires et notamment la NEA-MTD applicable et auront un impact acceptable sur la qualité de l'air dans l'environnement du site.	Direct, permanent, moyen-terme	Faible

Partie III – Résumé non technique de l'étude d'impact

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Activités humaines	Santé humaine	D'après les calculs modélisés, sur la base des données disponibles et compte tenu de l'état actuel des connaissances et des critères de référence admis, le fonctionnement normal du site ORIL Industrie de Baclair dans sa configuration future incluant le projet, conduit à des risques jugés « non préoccupants » selon la méthodologie en vigueur pour l'évaluation des risques sanitaires. Ainsi, l'impact des nouvelles activités sur la santé humaine est considéré comme faible.	Indirect, permanent, long-terme	Faible

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Activités humaines/ Commodité voisinage	Activités agricoles	Le projet sera réalisé en majorité sur l'emprise actuelle du site de Baclair, au sein de bâtiments existants, ce qui permet de limiter l'incidence sur les terres naturelles, agricoles, forestières ou de loisirs. Les terrains concernés par l'implantation de la méthanisation et de la station de traitement biologique étant actuellement cultivés, le projet conduira néanmoins à une diminution de quelques ha de terres agricoles. ORIL Industrie mettra en œuvre les mesures préconisées sur la base de l'étude de compensation agricole, ce qui permettra de limiter l'impact du projet sur les terres agricoles.	Direct, permanent, court-terme	Modéré
	Trafic	<u>Le chantier</u> engendrera un trafic de véhicules et d'engins de chantier pouvant ponctuellement nécessiter des convois exceptionnels.	Direct, temporaire, court-terme	Modéré
		<u>En phase exploitation</u> , le trafic annuel de poids-lourds au départ et à destination du site ORIL Industrie de Baclair augmentera au maximum de 42% par rapport au trafic actuel. Le trafic sera cependant limité à la journée (y compris le week-end). Le trafic lié au site ORIL Industrie de Baclair à la suite du projet représentera ainsi au maximum environ 4 410 camions par an, soit entre 0,5% (A29) et 7,6% (D149) du trafic observé sur le réseau routier à proximité. Une fois les grands axes de circulation atteints l'impact du projet restera donc faible. De plus, le trafic sera limité à la journée (y compris le week-end).	Direct, permanent, moyen-terme	Modéré
	Ambiance sonore	<u>Lors de la construction</u> des nouveaux bâtiments, les engins de chantier pourront être source de bruit, notamment les engins de terrassement et de génie civil et les avertisseurs sonores de recul.	Direct, temporaire, court-terme	Faible
		<u>En phase d'exploitation</u> , les caractéristiques constructives du bâtiment HX, complétées par diverses mesures de réduction phoniques, permettront de respecter les niveaux de bruit en limite de propriété et les valeurs d'émergence admissible en périodes diurne et nocturne. Il est rappelé que les habitations les plus proches du site sont à environ 150 m du site.	Direct, permanent, moyen-terme	Faible

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Activités humaines/ Commodité voisinage	Vibrations	Etant donné la nature connue des sols, les travaux de terrassement et de construction des fondations des nouveaux bâtiments ne devraient pas être à l'origine de vibrations perceptibles en-dehors du site.	Direct, temporaire, court-terme	Faible
		En phase d'exploitation, certaines des installations projetées (Compresseurs, Lignes de micronisation...) pourront être à l'origine de vibrations, mais celles-ci seront également contenues à l'intérieur des bâtiments et ne seront pas ressenties à l'extérieur du site.	Direct, permanent, moyen-terme	Faible
	Nuisances olfactives	Le chantier ne sera pas à l'origine d'odeurs particulières.	Direct, permanent, court-terme	Nul
		En phase d'exploitation, les mesures suivantes seront prises et permettront de limiter les émissions olfactives pouvant être occasionnées par les effluents gazeux générés par la future unité de traitement et les effluents industriels : <ul style="list-style-type: none"> • Les installations et canalisations transportant les effluents gazeux et les effluents industriels seront étanches, ce qui garantira l'absence d'émissions de composés odorants ; • Une désulfuration en sera mise en place en sortie du digesteur ; • En cas de dysfonctionnement nécessitant l'envoi des effluents gazeux à la torchère, les délais d'intervention seront limités au maximum. 	Direct, permanent, moyen-terme	Faible
		De plus, aucune habitation n'est présente dans un rayon de 200 mètres autour de la future unité de traitement, ce qui limitera très fortement l'impact des éventuelles émissions diffuses d'odeurs.		
Patrimoine culturel, archéologie	L'impact sur les sites archéologique est nul ; celui sur les monuments historiques est négligeable.	Direct, permanent, court-terme	Nul	

Thèmes environnementaux		Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Activités humaines / Commodité du voisinage	Emissions lumineuses	<u>Le chantier</u> ne nécessitera pas la mise en place d'un éclairage autre que les phares des engins, et les horaires seront en journée. Seuls les phares des engins pourront donc être allumés, notamment en période hivernale, en début et fin de journée.	Direct, temporaire, court-terme	Faible
		<p><u>En phase d'exploitation</u>, l'éclairage des bâtiments existants réutilisés dans le cadre du projet ne sera pas particulièrement renforcé en termes de niveaux d'éclairement et de luminance perçue.</p> <p>Les nouveaux bâtiments et installations comporteront un éclairage similaire à celui déjà mis en œuvre sur le site. Les éclairages seront orientés vers le bas et équipés de détecteurs de présence chaque fois qu'un éclairage permanent ne sera pas nécessaire.</p> <p>Aucune enseigne lumineuse ne sera installée sur les bâtiments dans le cadre du projet.</p> <p>Les sources lumineuses du site ne constituent pas une source de gêne actuelle pour le voisinage et il en sera de même suite au projet.</p>	Direct, permanent, moyen-terme	Faible
	Déchets	<p>L'impact du projet en matière de déchets est considéré comme modéré, du fait de la production de nouveaux effluents par l'atelier GF3, compensés en partie par la réduction des déchets générés par l'atelier GF1.</p> <p>L'ensemble de ces déchets feront l'objet d'une gestion et d'un tri rigoureux, en vue d'être traités vers des filières appropriées, en privilégiant dès que possible leur valorisation et limitant au maximum l'élimination en centre de stockage.</p>	Direct, permanent, court-terme	Modéré

Partie III – Résumé non technique de l'étude d'impact

Thèmes environnementaux	Description de l'impact	Type d'impact	Niveau d'impact
Effets cumulés	<p>Un seul projet a été identifié dans le rayon d'affichage du projet ; il s'agit de l'installation de la conduite d'évitement permettant de rediriger les effluents de la station d'épuration du site ORIL Industrie de Bolbec, de la station d'épuration de Gruchet-le-Valasse et de l'entreprise Eurial Ultra frais vers le fossé de Surelles relié à la Seine.</p> <p>Cette conduite servira également pour la collecte des effluents aqueux du projet et permet de limiter l'impact sur la rivière du Commerce.</p>	Direct, permanent, court-terme	Nul

4. DESCRIPTION DES RAISONS DES CHOIX EFFECTUES ET DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTIONS RAISONNABLES EXAMINEES

4.1 Choix d'implantation

La réalisation de ce projet sur le site de Baclair permet de réutiliser et d'optimiser des bâtiments et équipements existants (Chaudières, Groupes froid, Compresseurs, Colonne de lavage...) qui avaient été mise à l'arrêt récemment. Ce choix d'implantation permet ainsi de limiter l'occupation de nouveaux espaces et le nombre de constructions nouvelles, et leurs impacts associés.

Le nouveau bâtiment Utilités (HX), les extensions du bâtiment HK et le parc de stockage seront implantés sur des zones déjà imperméabilisées ou stabilisées au sein de l'emprise actuelle du site.

Concernant les nouvelles installations de traitement des effluents aqueux plusieurs scénarios d'implantation ont été étudiés :

1. Implantation sur l'emprise actuelle du site de Baclair ;
2. Implantation sur la parcelle au sud du site faisant partie de la réserve foncière ORIL Industriel ;
3. Implantation en partie sur le site actuel, en partie sur la parcelle au sud.

Ces scénarios ont été évalués selon 19 critères, tels que les exigences Qualité, les enjeux hygiène-sécurité-environnement, les contraintes logistiques, la place disponible, les interférences en termes de circulation.

Sur la base de cette évaluation, la solution d'implantation en parcelle sud (Scénario 2) a été retenue car elle présentait la meilleure notation et remplissait le plus de critères.

Cette démarche d'évaluation a également permis de démontrer qu'une implantation sur l'emprise actuelle du site (scénario 1) n'était pas techniquement pas possible en raison d'un manque de place.

4.2 Solutions de substitution envisagées

La nouvelle unité de production au sein de l'atelier GF3 fera appel à un nouveau procédé de synthèse plus efficient avec une empreinte environnementale moindre.

5. REMISE EN ETAT DU SITE

ORIL Industrie n'a pas prévu à ce jour l'arrêt de l'exploitation sur le site de Baclair. Les travaux de remise en état du site ne sont donc pas déterminés précisément : l'ensemble des installations serait démonté et le site nettoyé, conformément à la réglementation en vigueur et en fonction de l'usage futur du site, et pour supprimer notamment les risques d'incendie et d'explosion.

En cas de mise à l'arrêt définitif des installations sur le site de Baclair, ORIL Industrie notifiera la date de cet arrêt au Préfet de Seine-Maritime 3 mois au moins avant celui-ci. Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site de Baclair.

Les mesures de mise en sécurité et de remise en état envisagées par ORIL Industrie comporteraient a minima :

- L'évacuation de tous les produits non utilisés sur le site (matières premières, produits finis, produits d'entretien...) vers les fournisseurs, des clients ou des filières d'élimination de déchets régulièrement autorisées selon leur nature ;
- La vidange et le nettoyage des différents réservoirs et capacités existants sur le site ;
- Le maintien après exploitation de la clôture périphérique du site ;
- La poursuite, au-delà de l'arrêt de l'exploitation, de la surveillance des eaux souterraines actuellement mise en œuvre sur le site ;
- L'intégration du site dans son environnement selon l'usage futur déterminé à la cessation d'activité.

Il est à noter qu'ORIL Industrie et le groupe SERVIER auquel elle appartient actuellement disposent des réserves financières suffisantes pour effectuer en temps voulu les études nécessaires à la remise en état du site, à savoir un diagnostic de pollution préalable, ainsi que les travaux de sécurisation et de réhabilitation du site qui pourraient s'avérer nécessaires.